



Le Projet RESOBLO

La mise en place d'une démarche inter-parcs pour répondre aux besoins locaux d'amélioration des connaissances sur les usages de loisirs

Colloque Sport, mer et littoral 2020

Webinaire 1 - De la collecte de données à la prise de décision pour gérer, planifier et protéger les milieux marins – le 14 décembre 2020



RESOBLO : mise en place d'un REseau d'OBservation des usages de LOisirs dans les parcs naturels marins *des estuaires picards et de la mer d'Opale (EPMO), du Bassin d'Arcachon (BA), de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (EGMP), du cap Corse et de l'Agriate (CCA)*

- 1. Un besoin de connaissances sur les usages de loisirs**
- 2. Un projet inter-parcs naturel marin**
- 3. Une démarche qui s'appuie sur les besoins des PNM**
- 4. La mise en place de méthodes communes**
- 5. Les perspectives du projet**



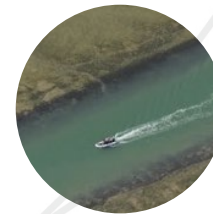
1. Un besoin de connaissances sur les usages de loisirs

A l'échelle des parcs naturels marins

- répondre aux enjeux de préservation et de développement durable des activités ;
- répondre au besoin d'évaluation des plans de gestion (tableau de bord)

A l'échelle des façades, répondre aux enjeux des DSF

Contribuer à la mise en œuvre de l'atteinte **des objectifs DCSMM**, des programmes de surveillance et de mesures concernant les usages de loisir



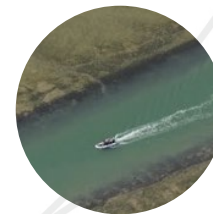
1. Un besoin de connaissances sur les usages de loisirs

De **nouvelles pratiques** apparaissent régulièrement et posent la question de **leurs interactions avec les enjeux des parcs** naturels marins

Il existe souvent des suivis dans les PNM mais **leur exploitation n'est pas totalement satisfaisante**

Les activités encadrées « classiques » sont bien connues mais les **activités « libres » le sont beaucoup moins**

Besoin d'informations précises pour évaluer correctement les interactions de ces activités avec le milieu naturel (saisonnalité)



2. Un projet inter-parcs naturel marin

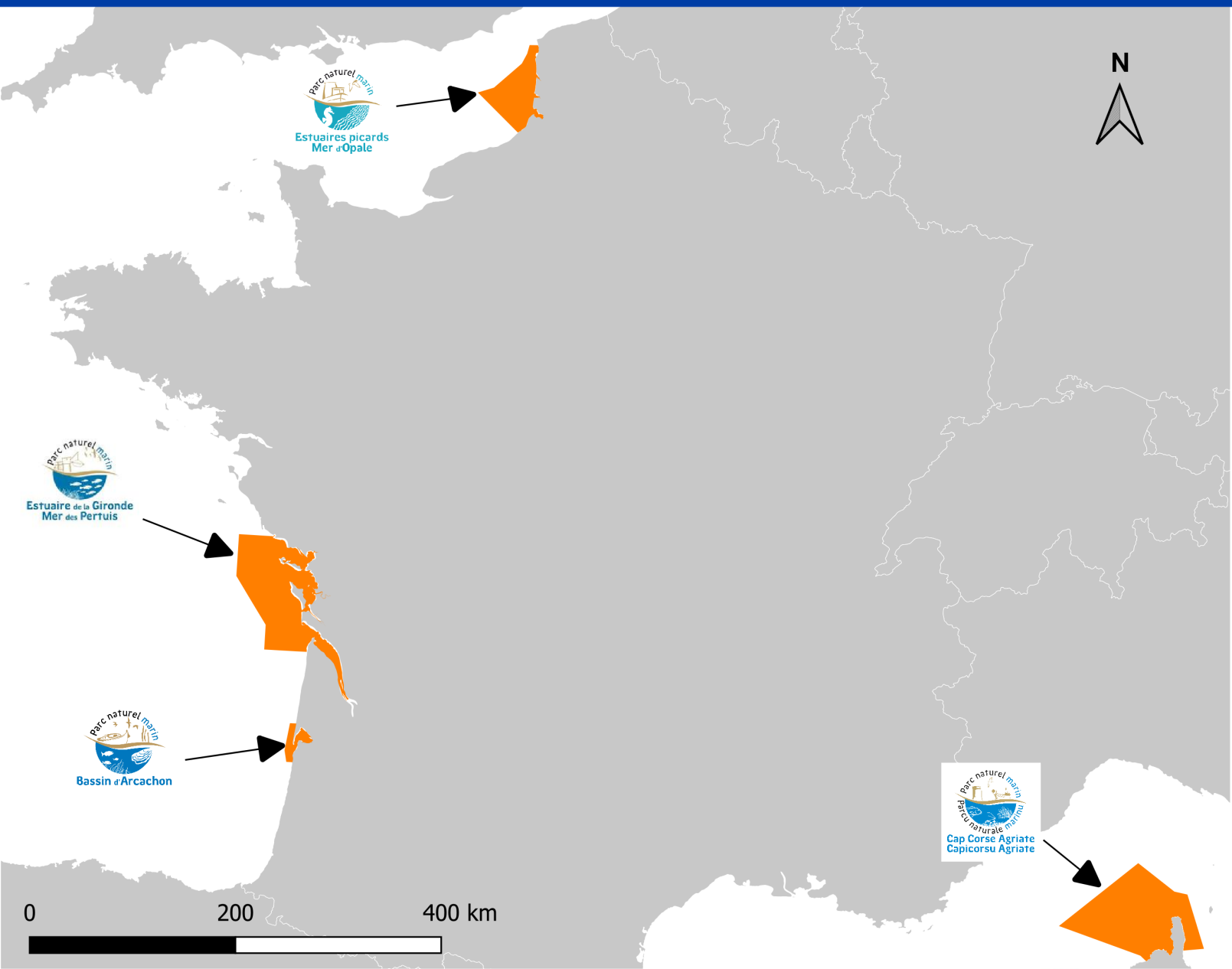
« L'objectif du projet est d'instaurer une démarche pérenne de recueil de données (et de renseignement des indicateurs) répondant aux besoins sur les usages de loisirs dans les PNM, développer les échanges entre les parcs sur cette thématique, mutualiser les connaissances et leurs méthodes d'acquisition. »



2. Un projet inter-parcs naturel marin

- 34 mois (2020-2023)
- porté par la Direction des aires protégées (DAP) de l'OFB
- une démarche inter-parcs en regroupant 4 parcs naturels marins





RESOBLO :

mise en place d'un REseau d'OBservation des usages de LOisirs dans les parcs naturels marins

- Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
- Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- Parc naturel marin du bassin d'Arcachon
- Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate

2. Un projet inter-parcs naturel marin

- 34 mois (2020-2023)
- porté par la Direction des aires protégées (DAP) de l'OFB
- une forte dimension inter-parcs en regroupant 4 parcs naturels marins

Financé par le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) sur la mesure 80 b. et c. « *Protection et amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin* »

	2020							2021												2022												2023					
	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6
PHASE A - Phase préparatoire																																					
PHASE B - Mise en œuvre des campagnes																																					
PHASE C - Valorisation et pérennisation																																					



3. Une démarche qui s'appuie sur les besoins des PNM

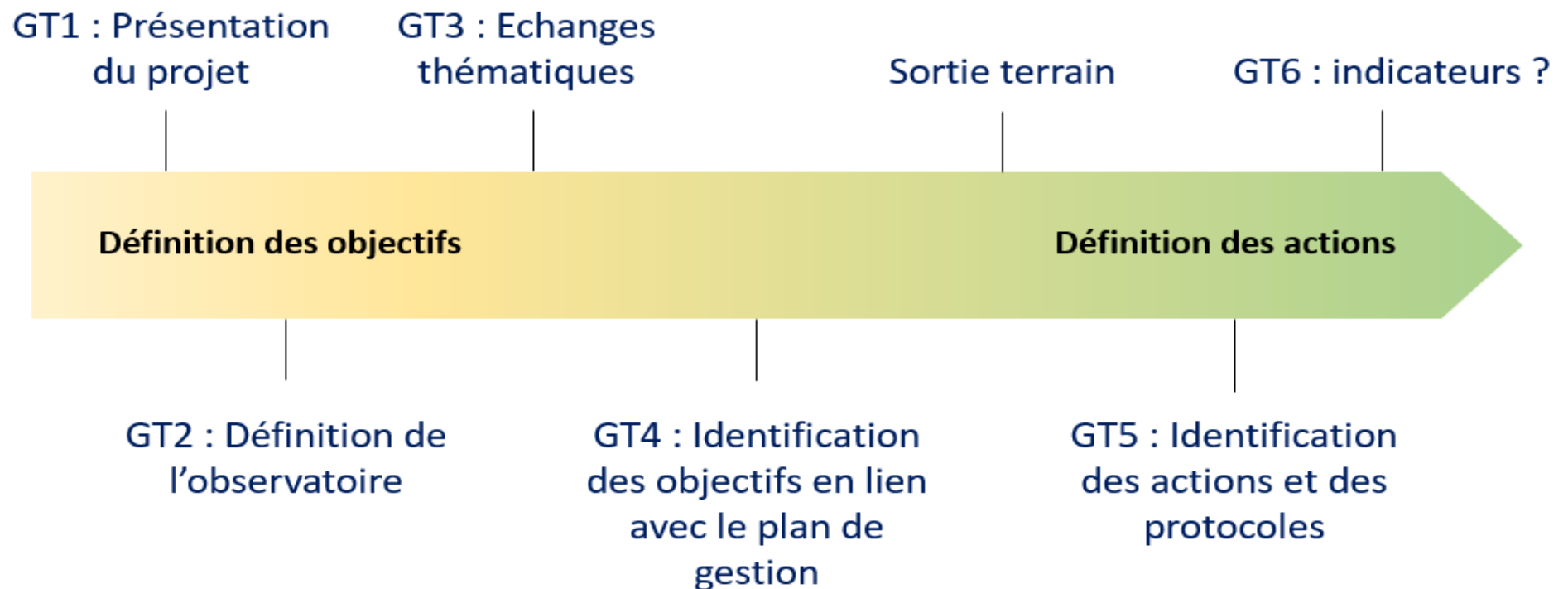
Une première phase dédiée à l'identification des besoins de connaissance dans les PNM

- Identification des problématiques communes et spécificités à chaque parc,
- Proposition de protocoles, outils et méthodes (stratégies spatiales, temporelles, etc.) ;
- Identification des acteurs/partenaires à associer ;
- Identification des bases de données ;
- Pré-identification des traitements et analyses envisagées sur les données collectées.



3. Une démarche qui s'appuie sur les besoins des PNM

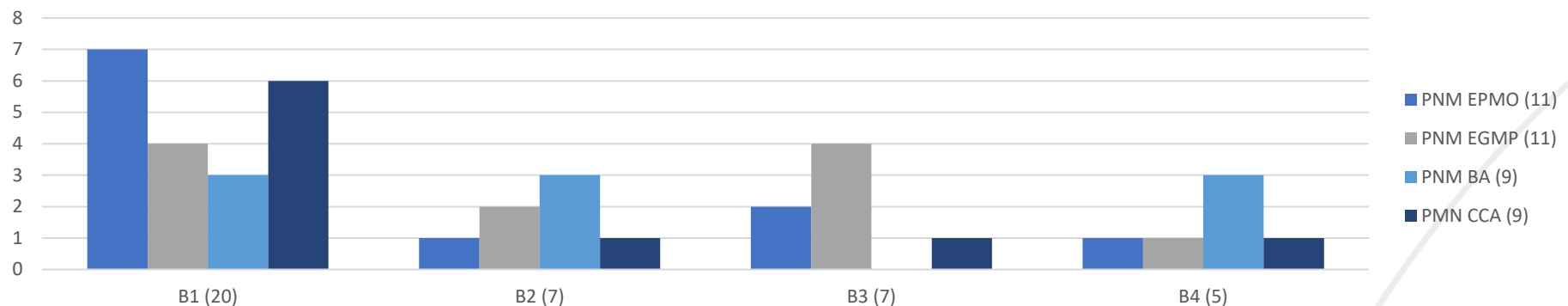
Une première phase dédiée à l'identification des besoins de connaissance dans les PNM



3. Une démarche qui s'appuie sur les besoins des PNM

40 actions prévues dans le volet B du projet

Actions envisagées pour la phase B par type de campagne et par PNM



Campagne B1 : une campagne permettant de caractériser spatialement et temporellement les activités de loisirs ;

Campagne B2 : une campagne d'observation pour connaître et comprendre les mécanismes pourvoyeurs de déplacements et de fréquentation ;

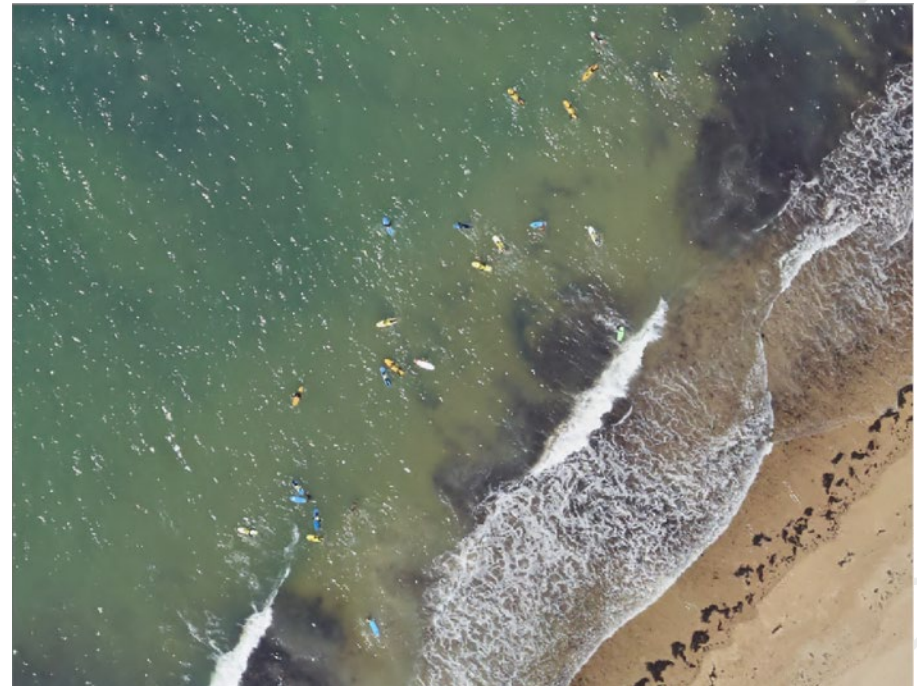
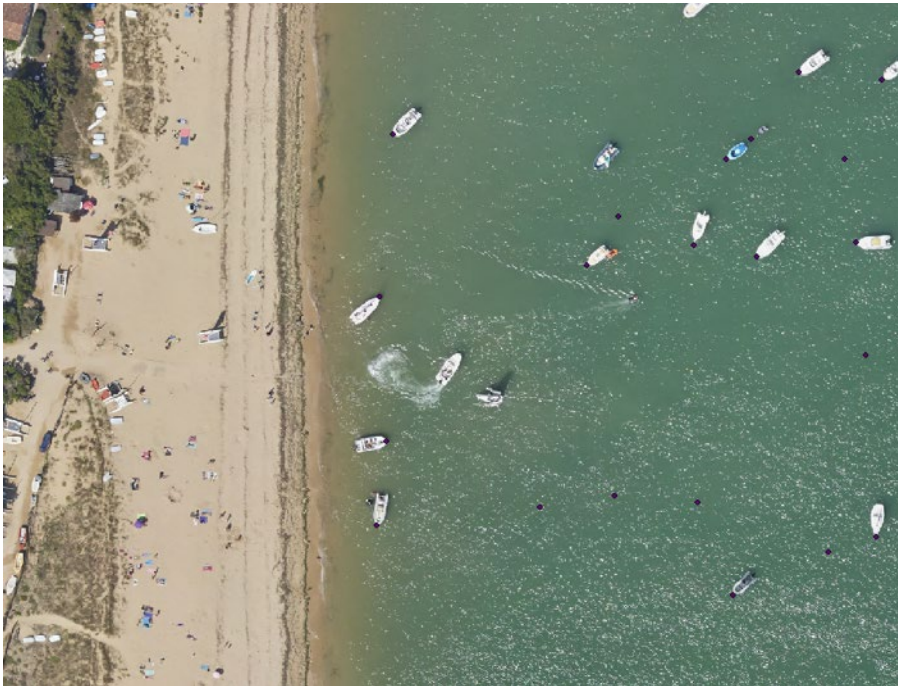
Campagne B3 : une campagne de recueil des dires d'experts locaux pour mesurer les pressions des activités de loisirs sur les espèces et habitats à enjeux ;

Campagne B4 : une campagne pour approfondir la connaissance des usagers, de leurs pratiques, de leurs équipements et de leur relation au milieu marin.

4. La mise en place de méthodes communes

Des protocoles de récoltes de données communs répondant à des besoins similaires (volet B du projet – 2021)

- La spatialisation des activités sur les estrans et en mer à partir de survols aériens ;



Crédit : L'Europe vue du ciel – La Rochelle Université – OFB, 2019

4. La mise en place de méthodes communes

Des protocoles de récoltes de données communs répondant à des besoins similaires (volet B du projet – 2021)

- La spatialisation des activités sur les estrans et en mer à partir de survols aériens ;
- L'amélioration des connaissances des usagers par enquêtes ;
- Le recensement et la spatialisation des prestataires d'activités nautiques ;
- L'utilisation des données de téléphonie mobile ;
- L'utilisation des données de géolocalisation des sportifs.

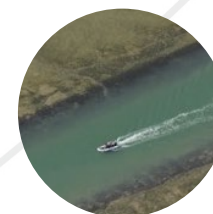


4. La mise en place de méthodes communes

Des méthodes de traitements et d'analyses communes

- La production de bases de données communes permettant de produire des analyses comparatives
- L'utilisation de référentiels communs (référentiel activités OFB)
- L'utilisation de système de bancarisation des données (BD ESTAMP)
- Des indicateurs communs (Catalogue d'indicateurs de l'OFB)

Des échanges techniques réguliers incluant d'autres AMP ayant les mêmes problématiques (2021)



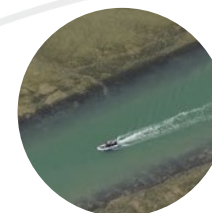
5. Les perspectives du projet

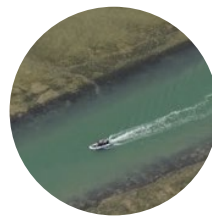
Le volet B du projet dédié aux campagnes d'acquisitions

La mise en place d'échanges techniques élargis à d'autres AMP

Le volet C du projet :

- Valorisation des données récoltées (analyse des données, indicateurs) en appui à la gestion ;
- Retour d'expérience sur les protocoles et les méthodes mises en place ;
- La pérennisation des démarches d'observation mises en place dans les parcs (calendrier d'acquisition, recherche du meilleur compromis coûts/efficacité, identification des moyens)
- **Rédaction d'un guide à destination des gestionnaires d'aires marines protégées**





Merci de votre attention

